

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 juin 2006

NOMENCLATURE DES BIOLOGISTES MAITRISE COMPTABLE : LE RETOUR

L'Union nationale des professions de santé constate et regrette la publication au Journal officiel du dimanche 4 juin de l'arrêté modifiant à la baisse certains actes de biologie.

L'UNPS déplore que, malgré les signaux d'alarme, les pouvoirs publics n'aient pas tenu compte des remarques des professionnels concernés et aient pris, sans concertation, une mesure relevant d'une logique de maîtrise comptable.

L'UNPS estime que, dans le contexte actuel, ce choix est pour le moins inopportun.

Contact presse :

Dr Dinorino CABRERA, Président : 01 69 02 16 50 – 06 75 02 95 71